

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 décembre 2021

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à la séance : 08
- votants 09 (dont 1 pouvoir)

Date de convocation : 03/12/2021

Date d'affichage : 03/12/2021

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le décembre deux mil vingt et un à 18 h 40.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle — RENARD Brigitte
Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe –
VERNERET Jacques

Absent excusé : Mr ALINS Franck donne pouvoir à Mr CHARPENEL Aurélien

Absents non excusés : Mme PERRIN Marie-Josèphe – Mr DI BENEDETTO Vincent

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : Mise à jour du règlement de la salle des associations

Vu les délibérations n° 42-2020 du 04 novembre 2020 et n° 18-2021 du 13 avril 2021, il est nécessaire de modifier l'article n° 2 du règlement d'utilisation de la salle d'associations concernant les conditions d'utilisation pour une association nouvellement créée.

Après délibération et à l'unanimité des votants, le conseil municipal décide de modifier l'article 2 du règlement d'utilisation de la salle d'associations.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL